

# Communiqué de presse

De la Fédération Générale des PEP

Créteil, le 16 juin 2014

## La Fédération Générale des PEP organise son assemblée générale du 19 au 21 juin 2014, au C.I.D, Centre International de Deauville.

### 250 décisionnaires du mouvement PEP réunis à Deauville.

La Fédération Générale des PEP reçoit le soutien de Monsieur Benoît Hamon – Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, il sera représenté par Mr Christophe Prochasson – recteur de l'Académie de Caen. Elle signera également des conventions de partenariats avec : la caisse des dépôts, la Masfip (Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques) et avec la FFSA (Fédération Française de Sport Adapté).

### Les PEP, l'un des plus grands réseaux associatifs en France

Acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire, les PEP sont un mouvement engagé pour la transformation sociale. Reconnues d'utilité publique, les PEP agissent depuis bientôt 100 ans, dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du social et du médico-social. Dans le respect de leurs valeurs fondatrices : la laïcité et la solidarité, les PEP accompagnent chaque année plus d'1,3 million d'enfants, adolescents et familles dans ces domaines transversaux. Fort de 92 associations départementales, de 23 unions régionales, de 3 associations territoriales, de 2 associations partenaires et de 22 000 salariés, les PEP sont les partenaires des collectivités, des enseignants et des familles.

### Enjeux majeurs :

Durant ces trois jours, les associations rassemblées échangeront sur les deux premières années de mise en œuvre du projet fédéral 2012/2017 « Agir pour une émancipation de toutes et de tous permettant l'accès à l'ensemble de leurs droits de citoyens ». Dans un contexte politique, économique et social toujours marqué par la crise économique, la FG PEP - acteur majeur de l'économie sociale et solidaire – enregistre les avancées en cours qui contribuent à la construction d'une société plus inclusive.

L'Assemblée Générale statuera sur leur poursuite - notamment au profit des publics pour lesquels les inégalités s'approfondissent et demande la concrétisation d'une priorité politique en direction de la Jeunesse. L'Assemblée Générale se félicite de la reconnaissance publique des actions éducatives, sociales et thérapeutiques conduites par les composantes départementales, régionales et partenaires de la FGPEP. - La signature d'une première Convention avec le Ministère délégué aux personnes handicapées est une reconnaissance de l'importance de ses actions d'accompagnement dans une logique de parcours au bénéfice des enfants, adolescents et adultes, en situation de handicap en articulation avec l'accès aux loisirs et à la culture...

### À propos de la Fédération générale des PEP :

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public), est un réseau associatif créé en 1915, complémentaire de l'école. Acteur majeur de l'économie sociale dont les produits d'exploitations s'élèvent à près de 740 millions d'euros, le réseau national PEP, mène, dans le respect de ses valeurs fondatrices qui sont la solidarité et la laïcité, des actions dans plusieurs domaines : L'éducation, les loisirs, le social et le médico-social, de la petite enfance aux adultes. Forte de ses 92 associations départementales, 3 associations territoriales, 2 associations partenaires, de ses 23 unions régionales et de ses 22 000 salariés, la Fédération Générale des PEP est un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des enseignants et des familles, plus de 1 300 000 enfants et adultes accompagnés chaque année. Alliant la force d'un réseau national aux convictions d'un mouvement engagé, Les PEP sont un réseau agissant pour le droit de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

### CONTACTS:

Fédération Générale des PEP

Majda Zeroual - communication@lespep.org - 01 41 78 92 82

*La force d'un réseau National, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous :  
à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie scolaire*

